

### Relations avec l'Egypte

Bien que les contacts entre la Suisse et l'Egypte sur le plan privé soient fort anciens, les rapports officiels datent du milieu du 19ème siècle, époque à laquelle le Conseil fédéral chargea une délégation de le représenter auprès du Khédive Ismaïl à l'occasion de l'ouverture du Canal de Suez en 1869. Depuis, en 1909, le Conseil fédéral créa une "agence commerciale" à Alexandrie, qui fut transformée dès 1919 en une "Commission commerciale suisse" avec siège au Caire et à Alexandrie. Le 7 juin 1934, un traité d'amitié suisse-égyptien prévoyant l'établissement de relations diplomatiques et consulaires entre les deux pays fut conclu et, le 11 mars 1935, M. Henri Martin, premier Ministre de Suisse accrédité en Egypte présenta ses lettres de créance. La légation dirigée d'abord par un Chargé d'affaires, le ministre étant résidant à Ankara, fut dirigée par un ministre résidant au Caire à partir de 1945.

Les Egyptiens, de leur côté, ne commencèrent à connaître la Suisse qu'à partir du 19ème siècle. Les liens se resserrèrent peu à peu et furent influencés par différents événements tels la Conférence de Lausanne de 1923 où la Turquie renonça à ses droits de souveraineté sur l'Egypte, la Conférence de Montreux de 1937 qui abolit les capitulations et l'Assemblée de la SDN de 1937 également où l'Egypte fut admise au sein de cette institution internationale. Des élèves, des collégiens et des étudiants, des patriotes, des politiciens et des touristes égyptiens vinrent en nombre croissant en Suisse. Une légation de l'Egypte fut ouverte à Berne en 1935 (renseignements tirés du livre de l'Ambassadeur Beat de Fischer: "Contributions à la connaissance des relations suisses-égyptiennes (d'environ 100 p.C. à 1949)").

Plus récemment les rapports avec l'Egypte ont été, dans l'en-

- 2 -

semble très bons. La visite que le Chef du Département politique a faite au Caire en avril-mai 1973 a eu une influence positive. Une invitation de retour au Ministre des affaires étrangères égyptien est toujours pendante.

Le Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères, Mohamed Riad confirmait, le 8 novembre 1975, à un journaliste suisse que les relations avec la Suisse sont "très bonnes" :

"Certes, il y a quelques difficultés parfois, mais votre Ambassade nous comprend très bien. De mon côté, je fais tout mon possible pour aplanir les difficultés."